

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Troisième session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 21 - 24 octobre 1996

RAPPORTS SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE PROJETS APPROUVÉS

Point 8 d) de l'ordre du
jour



Distribution: GÉNÉRALE

WFP/EB.3/96/8-D/Add.5

2 septembre 1996

ORIGINAL: ANGLAIS

PROJET VIET NAM 4304

Reboisement dans les zones côtières du Viet Nam

Coût total des produits alimentaires	16 463 670 dollars
Coût total pour le PAM	21 742 311 dollars
Date de l'approbation par le CPA	27 mai 1991
Date de la signature du plan d'opérations	10 janvier 1992
Date d'approbation de la lettre de démarrage	20 février 1992
Date de la première distribution	1er mars 1992
Durée de l'aide du PAM	Six ans
Durée du projet au 31 mars 1996	Quatre ans et un mois

Sauf indication contraire, toutes les valeurs monétaires sont exprimées en dollars des États-Unis. En mars 1996, un dollar équivalait à 11 000 dông.

Le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à apporter leur exemplaire personnel en séance et à ne pas demander d'exemplaires supplémentaires.

OBJET DU PROJET ET DE L'AIDE DU PAM

1. Le projet vise à appuyer un programme national de reboisement qui est exécuté par de petits exploitants auxquels des terres forestières dénudées sont attribuées. Il a pour objectifs d'accroître les disponibilités en bois de feu, en perches et en bois d'œuvre de petit diamètre, ce qui atténuera les pressions qui s'exercent sur les forêts domaniales existantes; de protéger les terres agricoles de l'érosion et des effets des typhons et de la reptation des dunes; enfin de fournir une source supplémentaire d'emploi et de revenu.

EXECUTION

2. Le projet est exécuté sous la responsabilité d'un comité central de direction présidé par un vice-ministre du Ministère de l'agriculture et du développement rural (MADR) et comptant des représentants d'autres ministères concernés. L'administration au jour le jour, à l'échelon central, est confiée à un directeur de projet (membre du comité central de direction) détaché du MADR et à trois fonctionnaires chargés de le seconder. Une structure analogue a été mise en place aux échelons des provinces, des districts et des communes.
3. Cette structure administrative fonctionne bien, mais l'étendue géographique du projet et le grand nombre de comités qui en résulte rend difficile la coordination globale des activités. L'action du comité central de direction est en outre gênée par l'insuffisance numérique du personnel qualifié. Les agents administratifs, dans les provinces et les districts, sont suffisamment nombreux, mais certaines unités locales souffrent d'un manque de techniciens qualifiés.
4. Pendant deux ans, à savoir jusqu'à la mi-1995, un projet PNUD/FAO d'assistance technique a appuyé la mise en oeuvre du projet Viet Nam 4304. Son concours a porté sur les domaines suivants: suivi et évaluation, micro-planification, planification et cartographie de l'utilisation des terres, introduction de nouvelles espèces et provenances végétales, et adoption de techniques améliorées de plantation et d'entretien des pépinières.

GESTION DE L'AIDE ALIMENTAIRE

5. Le PAM a engagé 115 939 tonnes de blé (ou une quantité proportionnelle de farine de blé) à échanger contre du riz de production locale. Au 31 mars 1996, le PAM avait livré au total 28 000 tonnes de blé en grains et 36 723 tonnes de farine de blé, soit l'équivalent de 70 pour cent de l'engagement total. Les pertes après livraison, subies lors du transport terrestre et de la manutention, se sont élevées à 50,1 tonnes de riz (produit échangé), soit 0,01 pour cent des quantités totales distribuées.
6. La ration familiale quotidienne se compose de 2,5 kilogrammes de riz, et elle est distribuée selon un barème établi pour les travaux de pépinière, la préparation des sols, la plantation et l'entretien. Pour les travaux de plantation, 40 pour cent de la ration sont d'abord retenus, pour n'être distribués qu'après vérification que le taux de survie des plants est acceptable. Ces règles sont bien comprises et acceptées par les bénéficiaires. Les rations alimentaires du PAM servent aussi à compenser les agents de vulgarisation pour leur travail.

7. En raison de l'insuffisance globale des produits alimentaires et des retards dans les livraisons des produits du PAM, le gouvernement a dû avancer du riz au projet. Dans la période dont il est rendu compte, quelque 67 246 tonnes de riz ont été distribuées aux participants au projet, alors que celui-ci n'a reçu du PAM que 58 011 tonnes d'équivalent riz. La différence représente donc un prêt restant à rembourser. Comme il a été convenu avec le gouvernement, ce prêt sera apuré avant la clôture du projet.

CONTRIBUTION DU GOUVERNEMENT

8. Le gouvernement a mis à la disposition du projet le personnel, le matériel, les fournitures et l'encadrement nécessaires par le biais du MADR et des administrations provinciales. Les contributions intermédiaires indiquées par le gouvernement ont généralement dépassé le budget indicatif porté au plan d'opérations. Cela vaut notamment pour les dépenses de manutention et de transport, et les coûts d'administration du projet, qui ont été supérieurs d'environ 50 pour cent aux montants estimatifs. Les coûts d'entreposage ont été plus bas que prévu, le riz étant distribué directement à partir des entrepôts des entreprises alimentaires provinciales. Les dépenses totales du gouvernement au titre du projet s'élevaient au 31 décembre 1995 à l'équivalent de 8 710 670 dollars, soit 114 pour cent de la contribution intermédiaire.

AIDE EXTERIEURE

9. Le projet a reçu des articles non alimentaires des Pays-Bas, de l'Australie et de la Suède. Ces contributions se sont montées, respectivement, à quelque 790 000, 650 000 et 340 000 dollars. Tous les articles non alimentaires nécessaires ont déjà été fournis. La valeur totale des contributions correspondantes, à savoir 1 780 000 dollars, est sensiblement inférieure au montant prévu dans le plan d'opérations, soit 3 041 878 dollars. Les économies sont principalement imputables au coût réduit des semences.
10. Le projet d'assistance technique financé par le PNUD et exécuté par la FAO, portant la cote VIE/92/022, d'un coût de 840 000 dollars, a été exécuté entre avril 1993 et juillet 1995.

EVALUATION

11. Le projet 4304 est mis en oeuvre dans une économie en transition entre la planification centralisée et l'orientation vers le marché. Son impact a été positif. On note notamment une progression continue en direction d'une approche participative axée sur les bénéficiaires, qui se révèle dans l'attention portée aux petits exploitants et l'adoption de techniques participatives, comme la micro-planification. Une attention plus soutenue a été portée à la qualité, du fait de la participation directe des bénéficiaires à la préparation du projet.
12. L'absence d'un ordre de priorité entre les objectifs environnementaux et d'atténuation de la pauvreté a nui aux premières phases du projet. Les taux de survie dans certaines plantations réalisées la première année ont été faibles, car on avait choisi, pour des motifs environnementaux, des sites comparativement difficiles. Le projet s'est maintenant recentré sur l'atténuation de la pauvreté, et intéresse des terres qui peuvent être reboisées rentablement.

13. L'annexe jointe indique les résultats physiques obtenus au 31 mars 1996. Le projet a atteint ses objectifs intermédiaires, quoique la ventilation des espèces diffère de ce qui était prévu. Les plantations d'arbres fruitiers se sont développées, ce qui traduit la préférence des petits exploitants pour un assortiment d'espèces devenant plus rapidement économiquement productif. L'extension des plantations d'*Acacia* a été induite par l'apparition d'un problème potentiellement grave d'infestation fongique, qui menaçait en particulier l'*Eucalyptus*.
14. Le transfert de terres de l'État aux petits exploitants progresse de façon satisfaisante, et fait désormais l'objet d'une politique nationale. Dans leur majorité, les participants au projet du PAM se voient délivrer un titre foncier temporaire, qui deviendra permanent une fois les terres topographiées et cartographiées par le service du cadastre.
15. La plupart des bénéficiaires du projet connaissent des pénuries de vivres à certaines époques de l'année, et peuvent être considérés comme vivant dans une pauvreté de moyenne à assez aiguë. Les familles les plus démunies ne sont pas toujours en mesure de participer, faute de main-d'oeuvre ou d'aptitude physique. Pour des motifs de simple commodité, certaines autorités locales font participer des agriculteurs relativement aisés au projet. Toutefois, la sélection des bénéficiaires s'est améliorée sous l'effet d'un suivi attentif de la part du PAM et de l'application des principes de la micro-planification.
16. Les femmes comptent pour plus de la moitié des participants aux activités de plantation et d'entretien, sont les plus nombreuses pour les travaux de pépinière, et forment 30 pour cent de l'effectif des agents de vulgarisation. En apportant des vivres et un complément de revenu pour leur famille, le projet atténue la charge de travail de nombreuses femmes, en réduisant le temps et l'énergie demandés par la collecte du bois de feu.
17. L'aide alimentaire exerce un rôle vital en faisant participer les villageois au reboisement, puisqu'elle compense le travail fourni ou le manque à gagner par ailleurs, et satisfait des besoins alimentaires immédiats. Avant le projet, seuls les agriculteurs aisés pouvaient se permettre de planter des arbres à une échelle appréciable. L'aide apportée par le PAM incite les agriculteurs pauvres à investir dans la longue durée.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

18. Le projet est ambitieux, mais ses principaux objectifs sont en voie de réalisation. Il intéresse certaines des communautés les plus défavorisées du Viet Nam, où le revenu et l'état nutritionnel sont précaires. Leur situation justifie l'aide alimentaire, qui représente un apport approprié et d'un bon rapport coût-efficacité.
19. La mise en oeuvre du projet a été grandement favorisée par la détermination des autorités et des participants. Mais l'ampleur même de l'entreprise, qui porte sur un territoire de 30 kilomètres sur 1 200 kilomètres, étalé sur 13 provinces, a été un facteur de difficultés. Les projets approuvés ultérieurement sont plus concentrés, ne portant pas sur plus de sept provinces.
20. Des retards se sont produits en raison des contraintes subies par le PAM dans l'obtention de ressources. Le projet atteindra les objectifs prévus grâce au riz avancé par le gouvernement et à sa reconduction pour une durée d'un an.
21. L'assistance technique apportée par le PNUD, par le canal de la FAO, a optimisé l'impact du projet. Cette assistance a aussi bénéficié à des projets ultérieurs, et a considérablement amélioré leurs effets.

22. Les responsables du projet modifient progressivement leur approche, délaissant l'aspect strictement quantitatif pour mettre l'accent sur la qualité. Cette attitude devrait être renforcée par l'action de mise en valeur intégrée des terres que doit entreprendre le MADR rénové, qui regroupe les anciens Ministères de l'agriculture et des forêts, par le développement de la participation populaire et par un usage plus intensif de la micro-planification.
23. Le projet réalise les objectifs prévus dans le plan d'opérations. Quatre années ne suffisent pas pour démontrer sa durabilité. Mais compte tenu de la sécurité foncière dont jouissent maintenant les petits exploitants, les actifs créés dans le cadre du projet devraient avoir pour effet un revenu durable pour les familles participantes, un recul de la pauvreté, et une amélioration de la sécurité alimentaire. On attend des activités qu'elles améliorent la qualité de la vie des femmes. Outre qu'il est créateur d'emploi, le projet, en améliorant les disponibilités en bois de feu, devrait réduire le temps absorbé par les corvées quotidiennes et permettre d'en consacrer davantage à des activités plus productives.

ANNEXE

**RÉSULTATS ET JOURNÉES DE TRAVAIL: COMPARAISON ENTRE LES OBJECTIFS ET LES RÉALISATIONS EFFECTIVES - PROJET 4304 -
(au 31 mars 1996)**

Activités	Unités	Selon plan d'opérations		Objectif intermédiaire au 31.3.96		Résultats au 31.3.96		Résultats en pourcentage	
		Résultats	J. de travail	Résultats	J. de travail	Résultats	J. de travail	Total selon plan d'opérations	Intérimaires
Pépinières (prod. de plants)	ha	125 000	5 000	118 08	4 7	119 298	4 7	95	101
Créations de plantations	ha	125 000	16 250	118 08	15 3	117 594	15 2	94	100
Acacia	ha	36 125	4 690	33 72	4 3	42 741	5 5	118	127
Eucalyptus	ha	67 732	8 800	63 47	8 2	53 153	6 9	78	84
Casuarina	ha	17 928	2 330	16 90	2 1	11 470	1 4	64	68
Autres	ha	3 215	417 950	3 96	515 8	10 230	1 3	318	258
Entretien (deux ans)	ha	217 425	8 690	158 52	6 3	158 107	6 3	73	100
Agents de vulgarisation (un agent/50 ha)	pers./an	6 852	1 500	5 41	1 1	5 411	1 1	79	100
Total, journées de travail			31 450		27 6		27 5	88	100

¹ 1 825 sur les 2 000 agents de vulgarisation prévus ont été formés et sont devenus opérationnels en 1996, année d'intensité maximale des activités, avec 91 246 ha plantés et entretenus.

